



ASSEMBLEE GENERALE de la FAPPAH

Vendredi 24 mars 2017 à MAZILLE – salle de l'Amicale Intercommunale de CHARLY

Émargements : 32 associations adhérentes sont présentes ou représentées. 9 pouvoirs sont consignés. L'assistance compte 54 personnes

Les personnalités présentes à L'AG sont : M. Jean-Luc Fonteray, conseiller départemental ainsi que M. Jean-Marc Chevalier, maire de la commune de Mazille.



Le Président de la FAPPAH, Christophe Branche, ouvre la séance à 18h10. Il adresse ses remerciements aux associations partenaires pour leur fidélité et leur représentation très large à l'Assemblée. Il remercie plus particulièrement la commune de Mazille ainsi que les deux associations, **les Amis de Michel Bouillot** et les **Amis du Centre Rural de Charly** qui accueillent l'Assemblée générale 2017 de la FAPPAH.

La parole est ensuite donnée à M. Chevalier, maire de Mazille qui présente sa commune. Celle-ci compte 462 habitants et plusieurs sièges d'activités, une importante résidence EHPAD dotée d'une unité Alzheimer (47 emplois), une station service (10 emplois), 5 sièges d'exploitations agricoles ainsi que l'établissement d'enseignement du Centre Rural Charly. Le Carmel de la Paix de Mazille réunit 31 religieuses. M. Chevalier souligne la qualité du patrimoine de la commune avec l'église Saint-Blaise, classée monument historique depuis 1913, le doyenné des moines de Cluny ainsi que l'ensemble de bâtiments qui constituent le domaine de Charly.

Puis, Jean-Claude Vouillon présente l'association des **Amis de Michel Bouillot** dont il est le Président. Fondée en 2008, cette association a été créée pour « perpétuer le souvenir de l'homme et l'artiste que fut Michel Bouillot, faire connaître et reconnaître son œuvre abondante ». Jean-Claude Vouillon expose le programme des nombreuses activités organisées en 2017 pour marquer le dixième anniversaire de la disparition de l'artiste, dont une exposition à l'Hôtel-Dieu de Cluny du 17 juin à fin juillet 2017. Il recommande la lecture de l'article de Frédéric Lafarge paru dans le n° 188 de décembre 2016 de la revue *images de Saône-et-Loire* : « 2007-2017, il y a dix ans Michel Bouillot nous quittait. »

L'association **Centre Rural de Charly** est ensuite présentée par son président, Michel Potdevin, qui en rappelle l'objectif « *gestion d'un patrimoine rural dont il est propriétaire suite au legs de Mlle de la Moussaye, comprenant : un domaine agricole de 42 ha, un établissement d'enseignement par alternance, des dépendances aménagées à usage associatif et locatif* ». L'association compte 20 membres qui s'attachent à faire vivre le site par l'accueil d'associations intercommunales participant à l'animation locale et l'organisation d'un événement festif tous les 2 ans. Michel Potdevin précise que les travaux d'entretien et de restauration de ce patrimoine architectural et environnemental font appel à des chantiers REMPART ainsi qu'à des chantiers d'insertion.



À l'issue de ces présentations, le Président Christophe Branche, ouvre le déroulement de l'Assemblée Générale 2017 en faisant tout d'abord approuver le procès-verbal des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire tenues le 1^{er} avril 2016 à Bonnay.

Au sujet de l'AG extraordinaire qui avait pour objet l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'engager une procédure dite de "rescrit fiscal" destinée à obtenir l'agrément fiscal pour la FAPPAH (déduction fiscale des dons), Jacques Trémeau, trésorier, informe l'Assemblée de l'échec de la procédure.

Après l'élaboration d'un dossier complet, très argumenté, un premier rejet eut lieu par courrier de l'Administration fiscale du 20 septembre 2016, suivi sur notre demande d'une comparution devant un "collège de second examen" à Lyon, le 20 novembre qui donna lieu à un second refus, formulé de la manière suivante : "La FAPPAH, dans les actions qu'elle mène, constitue le relais et l'accompagnement, de par son action fédérative, des initiatives du Pays d'Art et d'Histoire et l'information des associations partenaires (...), les actions concrètes à but culturel et de sauvegarde du patrimoine étant en pratique menées par les associations elles-mêmes".

Les comptes-rendus d'AG sont adoptés à l'unanimité.

1) Rapport moral 2016 présenté par Christophe Branche :

Évolution des adhésions : en 2016, 5 nouvelles associations ont rejoint la FAPPAH (dont 4 sont présentes à l'AG), ce qui porte le nombre d'associations adhérentes à plus de 50. Deux nouvelles adhésions sont enregistrées en début 2017.

Résumé des activités 2016 :

- la réunion « Au gui l'an neuf » du 22 janvier 2016 à St Gengoux-le-National. Le maire de la commune a accueilli les participants qui ont ensuite été guidés par Gérard Ferrière, Président de la SEHN, pour la découverte des curiosités de ce bourg puis reçus à l'église par Martine Petrini-Poli qui en fit la description architecturale et annonça le projet de restauration porté par la commune et l'association **ASP Saint-Louis**.

Après une réunion tenue au Foyer rural, un buffet dînatoire a permis le prolongement amical de la soirée ;

- l'Assemblée Générale 2016 s'est tenue à Bonnay, sur invitation de l'association **Le Renouveau de Saint-Hippolyte**, en présence du maire de la commune, M. Christophe Parat ;
- la 5ème sortie découverte du 5 juin 2016, organisée avec la Fédération **Patrimoine des Pierres Dorées**, a conduit les participants sur un circuit dans la région beaujolaise, riche en patrimoine.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport Financier 2016, présenté par Jacques Trémeau :

Jacques Trémeau, trésorier, dresse le détail des comptes de l'exercice 2016 dont il ressort que la trésorerie au 31/12/2016 est de 3 292,57 €.

L'année 2016 a été marquée par la production et la diffusion d'**Itinérance 1** (fascicule itinérances autour des doyennés clunisiens et du ban sacré, vendu au prix de 5€). Le bilan 2016 de cette opération qui a bénéficié de participations financières (**Pays d'Art et d'Histoire** 1000 € et **Les Amis de Cluny** 500 €) permet de dégager une mise en réserve de 896,98 € pour **Itinérance 2**.

Une question est ensuite posée sur le nombre d'exemplaires de la brochure **Itinérance 1** vendu en 2016. Jean-Paul Hulin répond que 453 brochures ont été écoulées dont 62 remises gracieusement à des élus ou prescripteurs. Il reste en stock 547 brochures à vendre. Les plus grosses ventes se font via les offices du Tourisme à la saison d'été ainsi que dans certains sites ou gîtes dans lesquels des exemplaires sont déposés.

Le rapport financier 2016 est adopté à l'unanimité. Est également adopté le maintien à 20 € par association, le montant de la cotisation annuelle 2017.

3) Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration :

Administrateurs :

En exercice : Christophe Branche, Robert De Backer,
Dominique Atkin-Desbrosse, Frédéric Faucher,
Gérard Ferrière, Jean-Paul Hulin,
Christiane Marson, René Rémond, Jacques Trémeau ;
Démissions : Claire Cornillon, Véronique Dunoyer, Martine Champlaud
Mandat échu : Robert De Backer

Suppléants :

En exercice: Simone Mariotte, Nicole Pastore, Martine Petrini-Poli,
Etienne Petrini-Poli, Jacques Rappaport, Lisa Vitali

Démissions : Gisèle Pey-Regad, Jean-Louis Limard

Mandat échu : Martine Petrini-Poli ;

Votes :

1) élection ou réélection de **4 administrateurs** :

Candidats déclarés : Martine Petrini-Poli, Monique Pirou
Robert De Backer ;

2) élection de **3 suppléants** :

Candidats déclarés : Jean Pirou, Jean-Claude Vouillon ;

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Il reste à pourvoir un siège d'administrateur et un siège de suppléant.

Christophe Branche lance un appel à candidature. L'Association a besoin de personnes compétentes en informatique, notamment pour la tenue de son site internet. Les tâches sont réparties au sein de l'Association par secteur géographique. Actuellement, il manque un correspondant interne pour le secteur de Cluny.

Christophe Branche invite les candidats potentiels à rencontrer Christiane Marson ou Jacques Rappaport en fin de séance.

Les associations sont invitées à mettre à jour les informations les concernant sur le site ainsi qu'à diffuser le calendrier des activités prévues pour 2017.

4) Les associations qui ont rejoint la FAPPAH en 2016 :

Se présentent sur l'invitation du président :

- **Lacrost Patrimoine**, est présentée par son Président Jérôme Henry. Créée en 2015 sur la commune de Lacrost (700 habitants) pour « assurer la défense et sauvegarde du patrimoine, mise en valeur du site ou des bâtiments et de leur environnement ». L'association, qui a commencé son action par la restauration du lavoir communal, a organisé plusieurs manifestations pour se faire connaître. Elle est passée rapidement de 15 à 60 membres et s'attache à rechercher de nouveaux bénévoles à compétences variées, notamment parmi les jeunes actifs.
- **L'Association pour la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine clesséen, en particulier architectural**, est présentée par son Président Michel Monzain. Elle a œuvré pour la restauration de l'église Sainte-Marie, édifiée en 1090 et classée monument historique. Sur un budget de travaux

de consolidation de 700 000 €, une première tranche de 200 000 € a pu être réalisée.

Un deuxième temps fort a été l'organisation de 2 jours de manifestation en l'hommage d'Emile Violet, mort il y a 50 ans, viticulteur, historien ayant beaucoup travaillé sur les coutumes locales. L'Académie de Mâcon dont il était membre, a été associée à l'hommage Clesséen. Comme *Lacrost Patrimoine*, cette association souhaite maintenir l'élan initial et associer les jeunes générations à ses activités.

- **Castrum Lordo**, association dédiée à la « préservation et à la mise en valeur du site du château de Lourdon » est présentée par Jean-François Chavy. Forteresse des moines de l'abbaye de Cluny. Détruit en 1632 sur ordre de Richelieu, le château est resté en l'état depuis. Ses ruines imposantes, notamment les piliers du jeu de paume, étaient cernées par la végétation. Il a été fait appel au **Centre de Castellologie de Bourgogne** (CeCaB) pour la description historique des restes du monument et pour le suivi des travaux de préservation. L'Association a signé en 2012 un bail emphytéotique avec les propriétaires du site, ce qui permet de pérenniser les actions engagées pour la mise en valeur de cet édifice.
- **Château Patrimoine**, association créée en 2015 pour « identifier, étudier, sauvegarder, valoriser le patrimoine de Château et son vallon », est présentée par son président François-Régis de Borde. Les premières actions de l'association, au sein de laquelle 2 sièges d'administrateurs sont dédiés à la municipalité, ont eu pour but la collecte de fonds pour la restauration du chœur de l'église qui a pu être menée à bien. **Château Patrimoine** compte aujourd'hui 80 souscripteurs et 70 adhérents. Ses actions se poursuivent en faveur de la protection du patrimoine paysager du site inscrit dans une zone *Natura 2000* ainsi que dans la vallée du Repentir dont la préservation était, souligne François-Régis de Borde, un vœu de Michel Bouillot.

Les deux associations qui ont adhéré à la FAPPAH au premier trimestre 2017, **Pay Saint Ythaire** et **Les Randonneurs Clunisois**, seront invitées à se présenter lors de l'AG 2018, ainsi que l'association partenaire **Résonance romane en Bourgogne du Sud**.

5) Nos Missions :

- ✓ **Mission patrimoine bâti** : Jean Guillaume, Délégué à la **Fondation du Patrimoine**, a réalisé un document réunissant les coordonnées de tous les intervenants et conseillers à contacter pour réaliser un projet de restauration, et indiquant les règles de base techniques à respecter. Ce document a été mis sur le site de la FAPPAH et a été adressé par message électronique à chaque association.

- ✓ **Mission Communication** : il est rappelé que l'annuaire de la FAPPAH
 - recense toutes les associations adhérentes en les localisant sur un plan de secteur en pages 2 et 3 ;
 - indique pour chaque association le nom du Président et, le cas échéant, son adresse électronique, l'adresse de son site internet, le résumé de son action et de ses objectifs.

Christophe Branche invite les représentants des associations à communiquer à la FAPPAH toutes les modifications susceptibles de permettre l'actualisation de ce document très utile.

En ce qui concerne le site internet de la FAPPAH, Christophe Branche souligne qu'un travail de mise à jour est engagé, dans l'objectif d'en alléger le contenu et de construire un véritable outil de communication.

- ✓ **Mission itinérance** : la parole est donnée à Martine Petrini-Poli qui, après avoir conduit l'action « Itinérance 1 » aboutie en 2016, pilote en 2017 l'action « Itinérance 2 » consacrée à Michel Bouillot.

Est en préparation une brochure de 60 pages environ, dont la publication ISBN devrait intervenir en mai 2018. Martine Petrini-Poli souligne que toute une série d'associations présentes à l'AG, dont notamment **Château Patrimoine** arrivée récemment à la FAPPAH, participent à cette action.

Six circuits autour des œuvres de Michel Bouillot seront présentés avec cartographie, illustrations, texte descriptif :

- a.i.1. Clunisois,
- a.i.2. bourg de Cluny,
- a.i.3. Haut Mâconnais,
- a.i.4. Côte Chalonnaise,
- a.i.5. entre Doubs et Saône
- a.i.6. en Bresse.

Christophe Branche remercie l'intervenante pour la conduite et la coordination de ces actions. Il se félicite de ce que l'activité de la mission « Itinérance » soit au cœur des objectifs de la FAPPAH en permettant aux différentes associations de travailler ensemble sur un projet commun.

6) Une date à retenir

Le dimanche 25 juin 2017 : 6^{ème} sortie-découverte autour de la visite des Doyennés de Besornais et Mazille, ainsi que la visite de la ferme Saint-Laurent où devrait avoir lieu le déjeuner.



Le Président de la FAPPAH, Christophe Branche, poursuit en soulignant une nécessaire articulation des activités de la FAPPAH et de ses associations adhérentes avec les élus locaux, particulièrement ceux du périmètre du **Pays d'Art et d'Histoire**. Il remercie vivement M. Jean-Luc Fonteray, Conseiller Départemental de sa participation, et lui donne la parole

M. Fonteray, précise qu'il est élu depuis 12 ans d'un canton qui compte 50 communes et présente la particularité de posséder un riche patrimoine. Il a activement travaillé à la constitution du **Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus** et, avec l'aide de Michel Olivier, Chargé de mission mis à disposition par le Conseil Général, à faire labelliser cette structure par le ministère de la Culture.

M. Fonteray évoque le rôle indispensable de la FAPPAH et des associations adhérentes pour faire vivre ce label et marque sa reconnaissance et sa fierté, ainsi que celle des élus dont il est un représentant, pour l'ensemble du travail produit.

La séance est levée à 19h30 et se poursuit, de façon très amicale, par un vin d'honneur servi dans les mêmes locaux des deux associations hôtes, **les Amis de Michel Bouillot** et le **Centre Rural de Charly**.

02/04/2017



Christophe BRANCHE
Président



Monique PIROU
Secrétaire